



DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

CONCOURS D'ADMINISTRATEUR-ADJOINT 2023

Épreuves d'admission

ÉPREUVE PORTANT SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

L'épreuve se compose d'une ou plusieurs questions faisant appel aux connaissances correspondant aux domaines du programme. Chaque candidat peut traiter ces questions dans l'ordre de son choix et, le cas échéant, un schéma peut appuyer la démonstration.

(durée 2 heures – coefficient 3)

1. **Le processus de décision européen** *(5 points)*
2. **L'article 49-3 de la Constitution** *(5 points)*
3. **Les droits des groupes d'opposition et des groupes minoritaires au Parlement** *(5 points)*
4. **L'expérimentation législative** *(5 points)*